

Schéma Gérontologique départemental 2008-2012

Janvier 2009

Quelques chiffres

2008	708 082 hauts-savoyards 47 843 de 75 ans et +
2012	739 291 hauts-savoyards 53 285 de 75 ans et +
soit + 11,4 % pour les 75 ans et +	

Au 1er janvier 2008 :

- 5 261 lits médicalisés en Haute-Savoie, dont 1 056 à installer.
- 50 structures agréées qualité pour l'aide et l'accompagnement à domicile.
- 4 606 bénéficiaires de l'APA à domicile
- 3 411 bénéficiaires de l'APA en établissements
- 4 603 bénéficiaires du Téléalarme

Age+74
le site au service
des personnes âgées

<http://www.ageplus74.fr>



Direction de la Gérontologie et du Handicap
20, Avenue du Parmelan
BP 2444
74041 ANNECY Cedex
Tél : 04.50.33.50.00



Le 15 décembre dernier, l'Assemblée Départementale a adopté le Schéma Gérontologique Départemental 2008-2012. Il appartient en effet au Département, désigné comme "chef de file" par les lois de Décentralisation, de définir l'action sociale en faveur des personnes âgées.

Ce vote est l'aboutissement de plus d'une année de travail qui a mobilisé les élus et services du Conseil Général, mais aussi nos partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs du secteur gérontologique...

Soyez tous remerciés pour la disponibilité et l'engagement dont vous avez fait preuve. Vos contributions ont été nécessaires pour apprécier les besoins et les débats constructifs pour dégager les idées forces retenues dans les orientations départementales.

Désormais, il nous appartient de "faire vivre" ce schéma. Sachez que le Conseil Général le fera avec toute la détermination que requiert l'enjeu de la gérontologie. On dit que la valeur d'une société s'apprécie à sa capacité de prendre en charge les plus faibles. Soyons à la hauteur des besoins et attentes de nos aînés... et poursuivons ensemble la démarche engagée dans un esprit de concertation et d'échanges.

Christian MONTEIL
Président du Conseil Général

Elaboration du schéma : Une démarche d'évaluation et de concertation

Etudes de besoins, diagnostic et concertations ont été organisés par le Conseil Général, sa direction de la Gérontologie et du Handicap, accompagnée par le Cabinet ENEIS Conseil.

- Diagnostic et étude de besoins ont été réalisés, notamment via des questionnaires adressés aux structures et services mais aussi à + de 3 500 personnes âgées, dont 2 000 qui vivent à domicile.
- Concertation : la rencontre d'une centaine d'acteurs par le Cabinet et l'organisation de "la Semaine Gérontologique", ont permis de construire les pistes d'actions à proposer.

Un Comité de suivi du Schéma, émanation du Comité Départemental de Coordination Gérontologique, composé de principaux partenaires de la gérontologie s'est réuni régulièrement pour valider et amender les travaux.

- Avis favorable de la Commission Enfance Gérontologie et Handicap du Conseil Général
- Avis favorable du CROSMS (12/12/2008)
- Adoption du Schéma par délibération de l'Assemblée Départementale (15/12/2008)

Evaluation du dispositif en faveur des personnes âgées

Il s'agit dans cette première étape de dresser le bilan du schéma gériatrique 2003-2007 et d'évaluer, aux plans quantitatif et qualitatif, les points forts et d'amélioration du dispositif à l'œuvre sur notre département au bénéfice des personnes âgées. En synthèse, le résultat de ces travaux a mis en exergue les progrès considérables effectués en termes de développement des structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes avec un nombre de 1 422 lits autorisés en 5 ans.

De même, la qualité de l'organisation territoriale mise en place par le département a été soulignée et les efforts produits au bénéfice du maintien à domicile considérés comme des atouts sur lesquels le nouveau dispositif pourra s'appuyer.

Les évaluations menées ont également permis d'identifier des points d'amélioration du dispositif, au rang desquels on peut citer les problématiques générales auxquelles tout le secteur gériatrique doit aujourd'hui répondre : amélioration de la qualité, maîtrise des coûts, meilleure coordination et fluidité entre les dispositifs mais aussi celles plus spécifiques à notre département. Il s'agit notamment des difficultés importantes de recrutement, formation et fidélisation du personnel, tant pour les structures que pour les services.

Orientations du Schéma Gériatrique Départemental 2008-2012

Pour les 5 années à venir, il s'agit, compte tenu du contexte haut-savoyard de consolider les deux axes forts de la politique gériatrique :

- **Permettre un soutien à domicile de qualité**, aussi longtemps que souhaité et possible, en développant notamment les offres alternatives : accueil de jour, hébergement temporaire...
- **Poursuivre l'effort de développement de l'offre en structure d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**, accessible au plus grand nombre.

Ces deux objectifs phares, pour être atteints, nécessitent de s'appuyer sur des orientations clairement définies et déclinées en actions concrètes. Les orientations retenues sont les suivantes :

- N° 1 ⇒ **Améliorer le soutien à domicile**
- N° 2 ⇒ **Développer l'offre alternative et la qualité de vie en établissement**
- N° 3 ⇒ **Structurer la coordination gériatrique**
- N° 4 ⇒ **Promouvoir les métiers de la gériatrie**
- N° 5 ⇒ **Promouvoir la bientraitance**
- N° 6 ⇒ **Mieux prendre en charge les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer**
- N° 7 ⇒ **Prendre en compte les situations spécifiques**
- N° 8 ⇒ **Prévenir et informer**.

D'ores et déjà, de nombreux travaux sont en cours, qui convergeront pour atteindre les objectifs fixés. A ce titre, et de manière transversale, il faut citer le chantier ouvert, par le Conseil Général, dès le début de l'année 2008 dans le domaine des Gériotechnologies.

Deux initiatives se concrétisent :

- La mise en ligne d'un **site Web** porté par le Conseil Général à destination des personnes âgées, mettant à leur disposition les informations concrètes dont elles ont besoin.

Rendez-vous sur www.ageplus74.cg74.fr, où l'intégralité du schéma est disponible.

- La mise en **place de Cyber Espaces** dans 10 EHPAD volontaires pour utiliser les NTIC (Nouvelles Technologies d'Information et de Communication) en support d'animation : 2 équipements complets et adaptés seront mis à disposition par le Conseil Général. Ouverture des établissements et relations facilitées avec les familles... autant d'éléments pour promouvoir les structures en lieux de vie et de contacts...

Un troisième chantier est à l'étude, plus complexe, qui donnera lieu à expérimentation. Il s'agit de mener, dans un cadre de recherche et éthique balisé, une expérience de systèmes de lutte contre l'errance des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou pathologie apparentée), sur la base du volontariat, en lien avec le dispositif de Téléalarme.

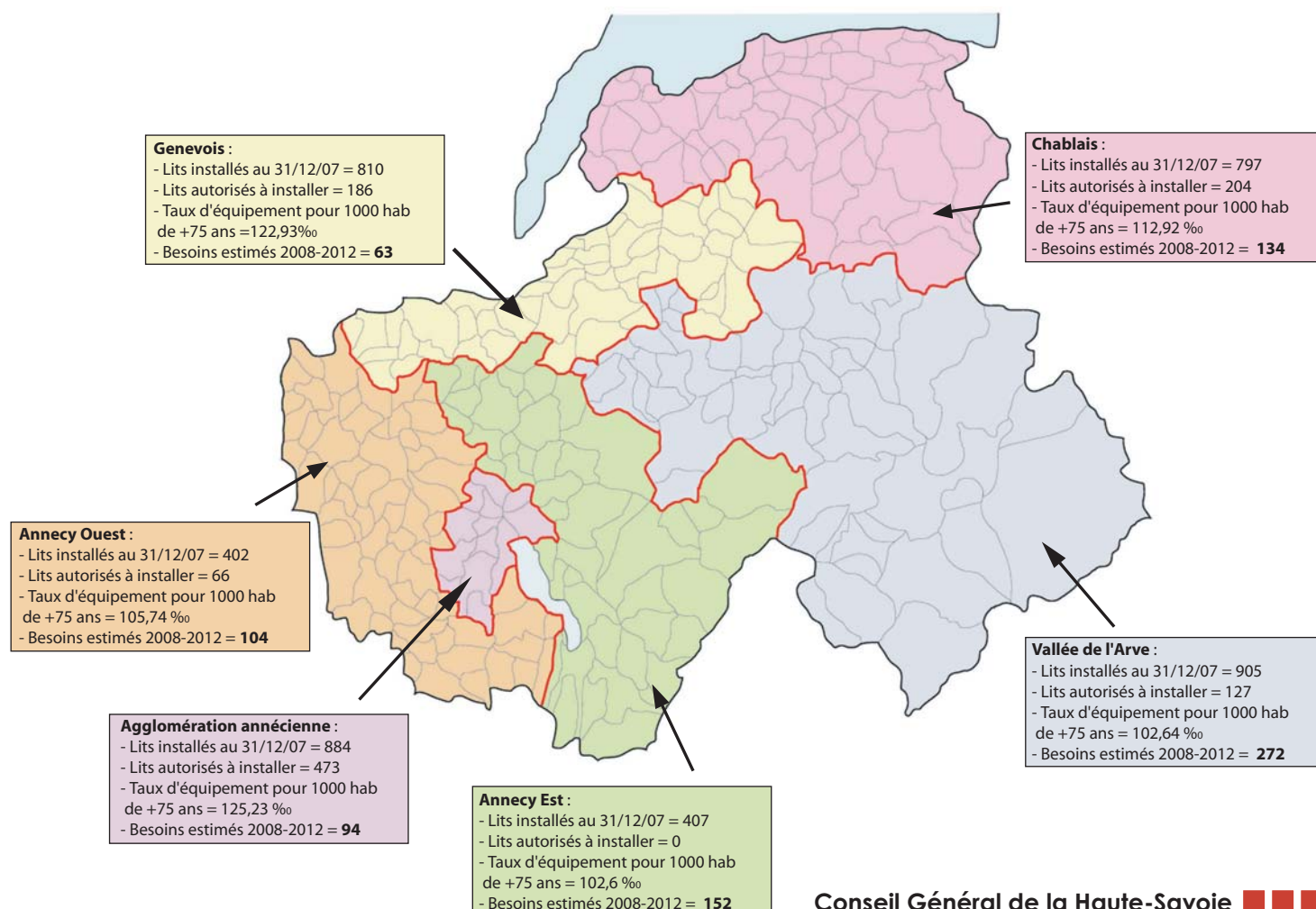
Evaluation des besoins en hébergement et Programmation

L'évaluation des besoins en hébergement, réalisée par le Cabinet Eneis Conseil, se fonde sur les projections du nombre de personnes âgées dépendantes hébergées en établissement. Ces projections s'appuient sur des hypothèses relatives à la démographie, au taux de prévalence de la dépendance et au taux d'institutionnalisation en EHPAD. Ces données sont ensuite comparées au nombre de lits autorisés au 31 décembre 2007 (au nombre de 5261, dont 1056 restent à installer). En sont déduits les besoins au plan départemental et par territoire.

En synthèse, l'analyse de la conjoncture départementale en matière d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et des projections établies pour la Haute-Savoie et par territoire amènent l'Assemblée Départementale à se prononcer favorablement quant à :

- ✓ **Une programmation départementale 2008-2012** basée sur une estimation de besoins de 820 places d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (à faire valoir dans le cadre du PRIAC [Programme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie]).
- ✓ **Une déclinaison locale qui permette d'équilibrer les taux d'équipement par territoire.**
- ✓ **Une priorité donnée aux extensions de structures** dont la capacité est insuffisante.
- ✓ **Des projets incluant des possibilités d'accueil de jour et d'hébergement temporaire** dont les prix de journée restent **accessibles au plus grand nombre**, avec priorité à ceux pour lesquels l'habilitation à l'aide sociale est sollicitée pour la totalité de la capacité.

Localisation par territoires des besoins en structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.



Mise en œuvre du Schéma : Une volonté de coordination et de dialogue

La Commission Enfance-Gérontologie-Handicap du Conseil Général garantit la mise en œuvre du schéma, conformément aux volontés de l'Assemblée Départementale. Ses membres sont référents sur chaque territoire.

Le pilotage technique est confié à la Direction de la Gérontologie et du Handicap, qui s'appuie au niveau territorial sur les Pôles Gérontologiques.

La concertation et le dialogue avec les partenaires s'effectuent au sein du Comité Départemental de Coordination Gérontologique, qui est tenu informé au moins une fois par an de l'avancée des travaux et s'appuie sur le Comité Technique pour un suivi plus régulier.

Au niveau territorial, les coordinations et échanges s'organisent à partir des Pôles Gérontologiques. Un Coloc est activé à cette échelle.

Adresses utiles	DIRECTION DE LA GERONTOLOGIE ET DU HANDICAP 20 avenue du Parmelan 74000 ANNECY ☎ 04.50.33.54.37		
	POLES GERONTOLOGIQUES		
	Annecy-Est 39 avenue de la Plaine 74000 ANNECY ☎ 04.50.33.20.10	Annecy-Ouest 39 avenue de la Plaine 74000 ANNECY ☎ 04.50.33.20.10	Chablais 1 rue Casimir Capitan 74200 THONON LES BAINS ☎ 04.50.81.89.34
	Genevois Français 2 bis rue Léon Bourgeois 74100 VILLE LA GRAND ☎ 04.50.84.40.06		Vallée de l'Arve 14 rue du 8 mai 1945 74300 CLUSES ☎ 04.50.96.84.85

Age+74
le site au service
des personnes âgées



haute savoie
Conseil Général

Le Schéma Gérontologique Départemental 2008-2012 est consultable et téléchargeable sur

<http://www.ageplus74.fr>